

---

## RAPPORT FINANCIER 2024

---

*Lors de la publication des résultats de l'étude pilote sur les abus sexuels commis au sein de l'Église catholique depuis 1950, les trois organisations faitières nationales de l'Église catholique ont promis de prendre cinq mesures concrètes pour lutter contre les abus. En 2024, quatre des cinq mesures ont déjà pu être engagées concrètement et mises en œuvre partiellement.*

*En outre, de nouvelles coopérations ont vu le jour. Ainsi, des accords ont été signés concernant l'aumônerie dans les services de santé, la phase test de travail synodal ainsi que le service « Éthique et société ».*

*L'année dernière, la Conférence centrale a reçu CHF 13 500 091.– de la part de ses membres. Sur ce montant, CHF 8 781 400.– ont été versés à 40 organisations et CHF 2 160 000.– à la Conférence des évêques suisses. Grâce à la somme de CHF 458 052.–, la Conférence centrale s'est acquittée d'une grande partie des droits d'auteur dus par toutes les institutions catholiques.*

*Le compte de résultat se solde par un excédent de recettes de CHF 200 520.– pour plusieurs raisons.*

---

Zurich, le 14 février 2025

Sabine Stalder

## 1. Résultat au 31 décembre 2024 (pour les chiffres, cf. annexe)

Les comptes annuels 2024 se soldent par un excédent de recettes inattendu de CHF 200 520.–. Un petit excédent de charges de CHF 1475.– avait été inscrit au budget. Ce résultat positif est de nouveau principalement dû au fait que les redevances de droits d'auteur, qui se sont élevées à CHF 458 052.–, ont été certes supérieures à celles de 2023, mais sont néanmoins demeurées inférieures de CHF 71 948.– au montant inscrit au budget de CHF 530 000.–. Les dépenses dans le domaine des charges d'exploitation (*KST 15*) ont elles aussi été nettement inférieures au montant inscrit au budget. Concernant les charges d'exploitation, on observe des écarts entre les postes budgétaires et les comptes. Ce résultat provient, d'une part, d'économies effectives réalisées dans ce domaine et, d'autre part, des imprécisions qui sont apparues lorsque le budget 2024 est passé de l'ancienne structure des comptes à la nouvelle.

De ce fait, il a fallu parfois procéder à des estimations pour répartir les montants des comptes précédents et du budget 2024 selon le nouveau système, car la logique appliquée par le MCH2 est un peu différente de celle du modèle précédent. Il en résulte donc des écarts assez importants pour certains centres de coûts, mais les montants totaux concordent.

La majeure partie de l'écart par rapport au budget (CHF 140 000.–) provient du début différé de la phase test de travail synodal.

La gestion parcimonieuse des fonds confiés se reflète aussi dans les comptes en ce qui concerne la Conférence centrale elle-même (*KST 10 et 20*). Ici aussi, les coûts sont inférieurs au budget. Ces économies ont pu être réalisées p. ex. pour le crédit-cadre de la présidence. De manière générale, les dépenses relatives aux jetons de présence ont été inférieures à ce qui était prévu dans le budget.

Dans le domaine du cofinancement, CHF 140 000.– ont pu être économisés, car le montant destiné à l'Église synodale (*KST 242*) n'a pas dû être utilisé en 2024 puisque le début de la phase a été retardé.

En revanche, les dépenses relatives aux abus sexuels, qui s'élèvent à CHF 785 166.–, dépassent de plus de CHF 150 000.– le montant budgété, car le fonds d'indemnisation a dû être alimenté deux fois. En ce qui concerne les revenus, malgré une évolution des taux d'intérêt à la baisse, un revenu de capital de près de CHF 60 000.– a pu être réalisé (le budget prévoyait un montant de CHF 96 000.–).

Les réserves au bilan ont évolué comme suit :

- Malgré un prélèvement de CHF 46 000.– (allocation de renchérissement pour la CES), le niveau de la réserve du cofinancement a été augmenté de CHF 100 000.– du fait de crédits non réclamés et atteint CHF 3,49 millions.
- Le fonds de financement de projets et d'innovation (compte 2910.00) s'est réduit de CHF 52 565.– et se monte à CHF 925 077.–.

### 1.1. Contributions Église Suisse

Pour pouvoir accomplir ses tâches, la Conférence centrale perçoit la « Contribution Église Suisse » auprès de ses 26 membres. Il s'agit d'une contribution de membre spécifique : elle se calcule pour moitié selon la part de la population catholique résidente et pour moitié en fonction de la capacité financière des corporations. Son versement dépend de leur approbation par les parlements ecclésiastiques

cantonaux, en principe les synodes, qui ne sont soumis à aucune souveraineté fiscale de la part de la Conférence centrale. Elle est fondée sur une solution de compromis. En 2024 aussi, elle a été acquittée par la grande majorité des membres.

Le montant cible des contributions Église Suisse 2024 a été fixé par l'assemblée plénière de la Conférence centrale à CHF 14,47 millions. Après déduction des versements incomplets des cantons de Neuchâtel, du Tessin et du Valais, le produit a été estimé à CHF 13,72 millions. Cela signifie une hausse de la contribution prévue de CHF 270 000.– par rapport à l'année précédente. Cependant, étant donné que le canton de Genève avait lui aussi demandé que sa contribution soit réduite de moitié pour 2024, ce qui lui a été accordé, les contributions effectives se sont montées à CHF 13,50 millions seulement et sont donc inférieures de près de CHF 1,0 million à la somme cible.

Pour ne pas dépenser plus qu'elle n'encaisse, la Conférence centrale ne définit les subsides à allouer aux organisations cofinancées qu'elle soutient qu'après avoir reçu les contributions Église Suisse de la part de ses membres. C'est la raison pour laquelle, au moment de la clôture des comptes, les subsides décidés en novembre figurent dans le bilan de la Conférence centrale sous *KST 20 capitaux de tiers*.

## 1.2. Autres produits

Le Conseil synodal du canton de Zurich a la gentillesse de prendre en charge les coûts de la troisième assemblée plénière de la Conférence centrale, qui a traditionnellement lieu à Zurich (CHF 15 000.–). Il exonère également la Conférence centrale des frais de loyer et d'infrastructure pour le secrétariat général, dont les locaux sont situés au siège de l'administration de la corporation ecclésiastique du canton de Zurich. Ces deux postes sont comptabilisés comme produit dans les comptes (comptes 4260.00 et 4611.00, remboursements de tiers). Toutes les contributions résultant de la participation aux coûts des Églises cantonales se trouvent sur ces comptes.

Malgré l'évolution négative des taux d'intérêt, les revenus des capitaux s'avèrent positifs. Leur montant, CHF 59 390.–, n'est certes pas aussi élevé que ce qui était inscrit au budget, mais néanmoins supérieur à ce qu'on attendait en cours d'année.

## 2. Dépenses

Le passage de la comptabilité au MCH 2 a entraîné une modification de la classification des comptes dans le domaine des tâches de la Conférence centrale.

1	Conférence centrale	
10	Organes ( <i>KST 100/110/120/130</i> )	Assemblée plénière, présidence, commissions, secrétariat général
15	Charges d'exploitation ( <i>KST 151/152/153/157/159</i> )	Loyers, informatique, site Internet, traductions, etc.
16	Manifestations ( <i>KST 160</i> )	RKZ Focus, etc.
17	Direction cofinancement CES   Conférence centrale ( <i>KST 170/171/177</i> )	Conseil de coopération, Commission de planification et de financement, FRCR
2	Prestations de la Conférence centrale	

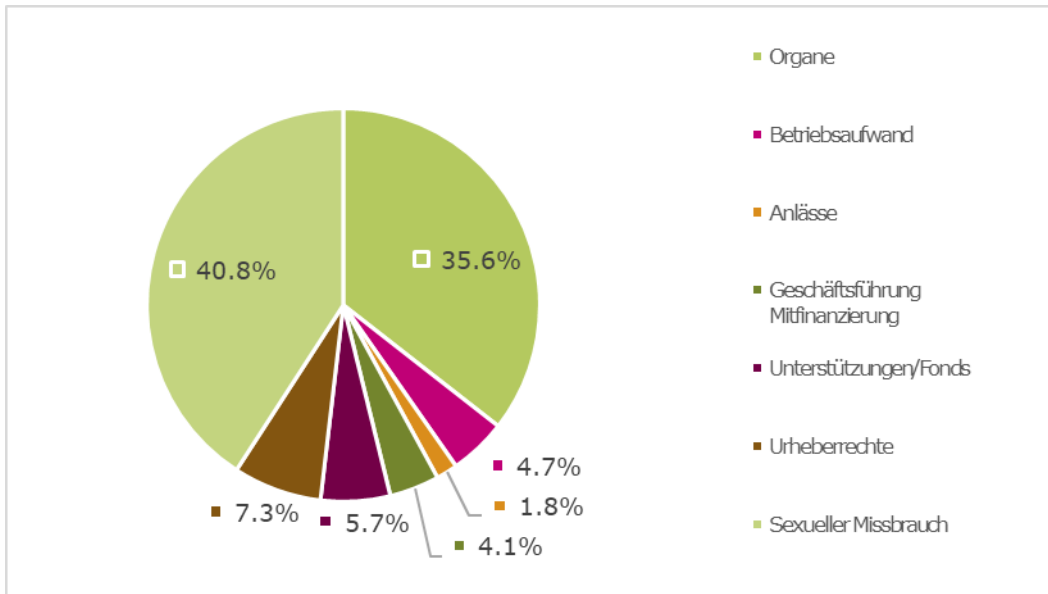
20	Soutiens (KST 200/201/202/203)	Fonds de financement de projets et d'innovation, crédit-cadre présidence, crédit-cadre droit public ecclésiastique, promotion du cinéma
21	Droits d'auteur (KST 210-212)	Redevances de droits d'auteur
23	Abus sexuels (KST 230-233)	Service, financement spécial pour l'étude, fonds d'indemnisation
24	Église et société (KST 240-242)	Forum Politique, Église synodale
25	Cours	Non imputés
26	Aumônerie dans les centres fédéraux pour requérant-e-s d'asile	Imputés seulement à partir de 2025
<b>3</b>	<b>Cofinancement CES   Conférence centrale</b>	
30	Crédits-cadres (KST 310/320/330/340/360/370)	Subsides destinés à des offices spécialisés et à des institutions, à des centres médias et à migratio
39	Crédits supplémentaires (KST 390)	Crédit pour les projets et rallonges de la CPF
<b>4</b>	<b>CES</b>	
40	Crédit-cadre (KST 400)	Subsides à la CES
41	Crédit supplémentaire (KST 410)	Crédit de projet alloué à la CES

## 2.1. Dépenses par domaine

Les dépenses effectuées en 2024 par la Conférence centrale se décomposent comme suit (chiffres arrondis) :

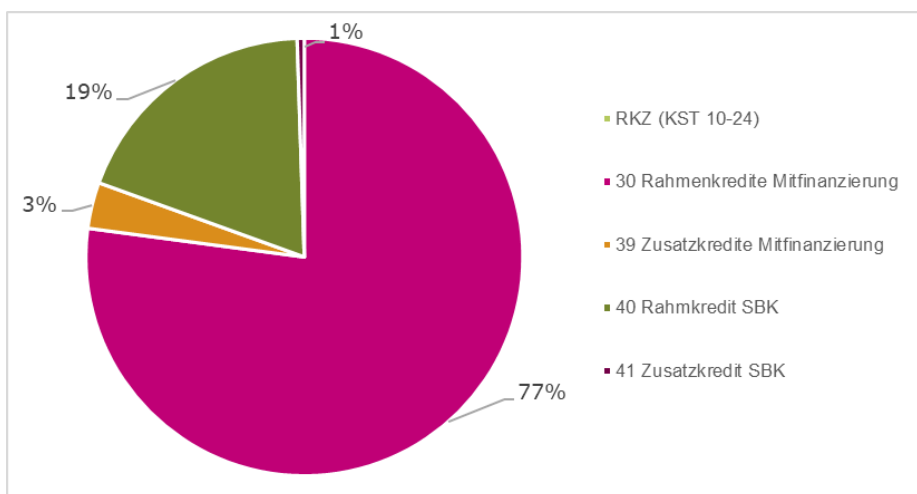
• 10 Organes	CHF	722 000
• 15 Charges d'exploitation	CHF	97 000
• 16 Manifestations	CHF	36 000
• 17 Direction cofinancement	CHF	83 000
• 20 Soutiens / fonds	CHF	116 000
• 21 Droits d'auteur	CHF	458 000
• 23 Abus sexuels	CHF	829 000
• 24 Église et société	CHF	52 000
• 30 Crédits-cadres (cofinancement)	CHF	8 782 000
• 39 Crédits supplémentaires (cofinancement)	CHF	389 000
• 40 Crédit-cadre CES	CHF	2 160 000
• 41 Crédit supplémentaire CES	CHF	60 000

Les dépenses de CHF 14,2 millions sont compensées par des revenus d'env. CHF 14,4 millions.



Répartition des dépenses de la Conférence centrale (KST 10 à 24) par domaine en 2024 – sans cofinancement

Les deux tiers des dépenses consacrées au cofinancement des tâches pastorales à l'échelon national et à celui des régions linguistiques ont profité à 40 organisations.



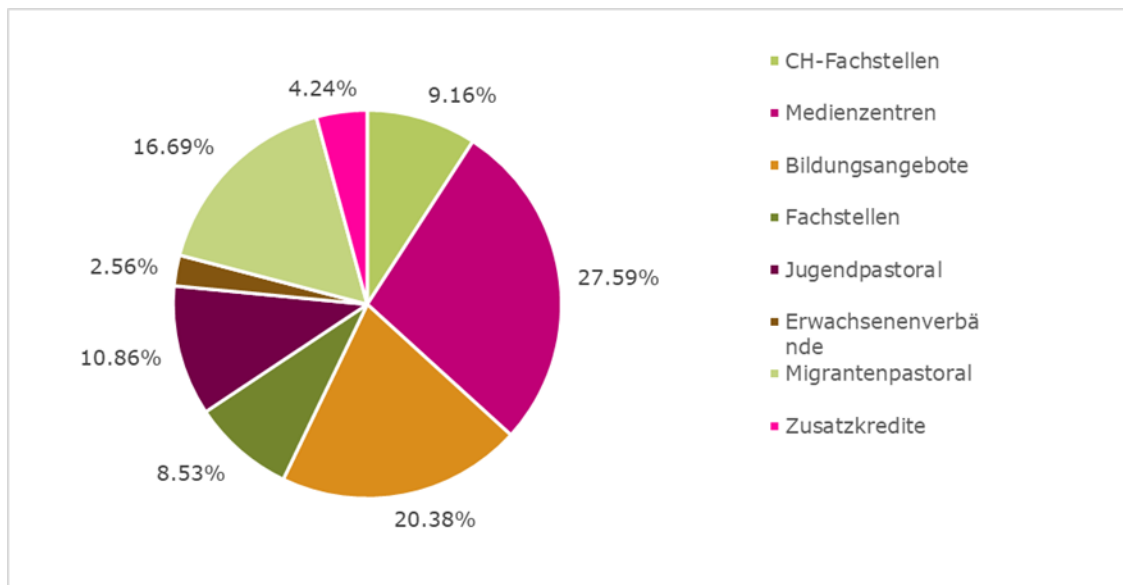
Répartition des dépenses de la Conférence centrale (KST 10 à 24), y c. le cofinancement et la Conférence des évêques suisses, dans les différents domaines en 2024

## 2.2. Cofinancement des tâches pastorales

Dans le compte de résultat 2024 sont débités les fonds qui seront à disposition en 2025 pour le cofinancement des tâches pastorales à l'échelon national et à celui des régions linguistiques.

L'assemblée plénière de la Conférence centrale définit le montant du crédit du cofinancement global. Les organismes paritaires de la CES et de la Conférence centrale décident ensemble de l'utilisation des fonds. Dans ce cadre, la Commission de planification et de financement répartit les fonds entre sept domaines d'activité tout en constituant une réserve pour les projets d'importance majeure. Les sept domaines d'activité sont pris en charge par quatre groupes spécialisés, qui examinent les demandes de subsides et mènent des entretiens avec les organisations. Leurs propositions sont soumises pour décision à l'assemblée ordinaire de la Conférence des évêques et à l'assemblée plénière de la Conférence centrale. Si la CES et la Conférence centrale arrêtent des décisions analogues, celles-ci entrent en vigueur.

Les fonds attribués au crédit du cofinancement en 2024, à hauteur de CHF 9 169 800.–, seront répartis en 2025 entre les divers domaines de tâches de la manière suivante :



Répartition du crédit du cofinancement en 2023 entre les domaines de tâches

En 2023, de nouveaux contrats de prestations ou de subventionnement ont été conclus avec la plupart des organisations cofinancées, qui s'appliquent pour une durée de quatre ans. Le financement pour

2025 n'a subi que des changements mineurs. La somme destinée aux projets d'importance majeure (crédit pour les projets et rallonges) et aux réserves est de CHF 100 000.– pour 2025.

### 2.3. Renchérissement

La compensation du renchérissement a de nouveau été accordée en 2024, mais n'a pas fait l'objet d'une nouvelle augmentation. En 2024, les crédits de projet étaient exclus de la compensation du renchérissement.

Le crédit alloué à la CES s'est monté à CHF 2 160 000.–, soit un peu moins que ce qui était inscrit au budget, car les négociations avec la CES n'étaient pas encore achevées au moment de l'établissement du budget.

### 2.4. Subsidés de projet

La Conférence centrale a alimenté le fonds d'indemnisation (*KST 232*) au total trois fois, à chaque fois à hauteur de CHF 150 000.–. Ces moyens ont été déposés en faveur du fonds d'indemnisation des victimes d'abus sexuels prescrits. La Conférence centrale prend en charge 30 % de ces coûts (soit CHF 150 000.–), la Conférence des évêques suisses 60 %, et les ordres religieux (*VOS'USM*) 10 %.

La Conférence centrale assume également 30 % des frais concernant l'étude pilote sur l'examen des abus sexuels commis dans le contexte de l'Église catholique en Suisse. En 2024, un paiement important de près de CHF 339 000.– (compte 3132.00) était dû ; il s'est toutefois aussi révélé un peu inférieur au montant inscrit au budget.

#### Petites aides de la présidence (*KST 201*)

Au total, seulement CHF 11 000.– ont été prélevés sur le crédit-cadre de la présidence, qui se montait à CHF 50 000.–. Les projets qui ont bénéficié d'un soutien sont indiqués ci-dessous.

Projet	Montant accordé (en CHF)
Aide pour les frais d'impression de cartes de prière pour Stephan Schmid-Keiser, docteur en théologie	500.–
Synodalité à la Paulus-Akademie : soirée du 26 août 2024	1000.–
Contribution pour le Colloque 2024-2027 du Réseau suisse bénévolat	2000.–
Schweizerisches Katholisches Bibelwerk : renouvellement du site Internet, qui n'était plus à jour	5000.–

Société suisse d'utilité publique : cotisation 2024 à l'Observatoire du bénévolat	2500.–
<b>Total</b>	<b>11 000.–</b>

### Fonds de financement de projets et d'innovation (KST 200)

Les subsides suivants ont été accordés à partir du fonds de financement de projets et d'innovation. Une partie des subsides avaient déjà été décidés fin 2023, mais n'ont été payés qu'en 2024.

Projet	Montant accordé (en CHF)
Unione Femminile Cattolica Ticinese (UFCT)	5000.00
Tag Brigitte, note d'honoraire rapport final de l'enquête préliminaire sur les abus sexuels	10 500.00
Pierre Cornu, note d'honoraire rapport final de l'enquête préliminaire sur les abus sexuels	18 546.00
SKMV_refonte de la revue <i>Musik und Liturgie</i> en un format en ligne	10 000.00
Soutien de Helena Jeppesen-Spuhler pour le synode mondial 2024	23 518.75
Réseau des Femmes en Église de Suisse romande	3 000.00
Réseau des Femmes en Église de Suisse romande	12 000.00
Allianz Gleichwürdig Katholisch : soutien du projet 2021-2024	20 000.00
<b>Total</b>	<b>102 564.75</b>

Au total, CHF 102 564.– ont été prélevés pour des soutiens (KST 200). Le montant inscrit au budget pour le fonds de financement de projets et d'innovation s'élevait à CHF 50 000.– ; la différence, à hauteur de CHF 52 564.–, a donc été prélevée du fonds dans les capitaux propres (KST 451). Partant, son capital a été réduit de CHF 52 564.–, pour passer à CHF 9025 077.–.



### 3. Personnel

Le secrétariat général de la Conférence centrale emploie Claudia Willi (80 %), Dominik Oetterli (80 %), Urs Brosi (100 %) et Sabine Stalder (80 %). Au milieu de l'année, l'équipe a été complétée par Stefan Loppacher (à 50 % jusqu'au 31 décembre 2024), qui travaille pour le service « Abus », mais est rattaché au secrétariat général de la Conférence centrale sur le plan organisationnel.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'équipe du service « Abus » sera encore renforcée par Annegret Schär (50 %) et Mari Carmen Avila (20 %), via les comptes de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD).

# Bilan des mouvements 01.01.2024 - 31.12.2024

Monnaie CHF

8010 - Röm.-Kath. Zentralkonferenz der Schweiz (RKZ)

Numéro	Désignation	Report de solde	Solde final
<b>1</b>	<b>Actifs</b>	<b>17'602'927.67</b>	<b>17'870'323.47</b>
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier (PF)</b>	<b>17'602'926.67</b>	<b>17'870'322.47</b>
100	Liquidités et placements à court terme	8'102'016.77	8'605'617.81
101	Créances	3'889.10	4'825.16
102	Placements financiers à court terme	8'500'000.00	8'500'000.00
104	Comptes de régularisation de l'actif (CR)	267'020.80	29'879.50
107	Placements financiers à long terme	730'000.00	730'000.00
<b>14</b>	<b>Fortune de placement / patrimoine administratif (PA)</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	1.00	1.00
<b>2</b>	<b>Passifs</b>	<b>-17'602'927.67</b>	<b>-17'669'803.55</b>
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>-11'468'564.45</b>	<b>-11'594'980.58</b>
200	Engagements courants	-11'461'364.45	-11'497'528.40
204	Comptes de régularisation du passif (CR)	-7'200.00	-97'452.18
<b>29</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>-6'134'363.22</b>	<b>-6'074'822.97</b>
291	Fonds dans les capitaux propres	-4'373'973.58	-4'422'352.78
293	Préfinancements	0.00	-342'080.55
299	Excédent / découvert au bilan	-1'760'389.64	-1'310'389.64
	<b>Bénéfice réel</b>	<b>0.00</b>	<b>-200'519.92</b>
	<b>Total Passifs</b>	<b>-17'602'927.67</b>	<b>-17'870'323.47</b>

# Compte de résultat 1.1.2024 - 31.12.2024

Monnaie CHF

8010 - Röm.-Kath. Zentralkonferenz der Schweiz (RKZ)

Numéro	Désignation	Rechnung 2024	Budget 2024	Différence
<b>1</b>	<b>Conférence centrale</b>	<b>937'030.57</b>	<b>1'097'390.00</b>	<b>-160'359.43</b>
10	Organes	721'847.52	749'940.00	-28'092.48
15	Charges d'exploitation	96'162.91	182'450.00	-86'287.09
16	Manifestations	35'697.73	55'000.00	-19'302.27
17	Cofinancement CES/RKZ: direction et représentation RKZ	83'322.41	110'000.00	-26'677.59
<b>2</b>	<b>Prestations de la Conférence centrale</b>	<b>1'455'483.47</b>	<b>1'495'000.00</b>	<b>-39'516.53</b>
20	Soutiens	116'000.00	165'000.00	-49'000.00
21	Droits d'auteur	458'052.60	530'000.00	-71'947.40
23	Abus sexuels	829'277.22	610'000.00	219'277.22
24	Église et société	52'153.65	190'000.00	-137'846.35
<b>3</b>	<b>Cofinancement CES/RKZ</b>	<b>9'169'800.00</b>	<b>9'170'000.00</b>	<b>-200.00</b>
30	Crédits-cadres	8'781'400.00	8'996'500.00	-215'100.00
39	Crédits supplémentaires	388'400.00	173'500.00	214'900.00
<b>4</b>	<b>Conférence des évêques suisses</b>	<b>2'220'000.00</b>	<b>2'476'000.00</b>	<b>-256'000.00</b>
40	Crédit-cadre	2'160'000.00	2'316'000.00	-156'000.00
41	Crédits supplémentaires	60'000.00	160'000.00	-100'000.00
<b>9</b>	<b>Finances</b>	<b>-13'982'833.96</b>	<b>-14'236'915.00</b>	<b>254'081.04</b>
90	Contributions Église Suisse	-13'920'886.05	-14'140'915.00	220'028.95
96	Gestion de la fortune et des dettes	-61'614.56	-96'000.00	34'385.44
97	Redistributions	-333.35	0.00	-333.35
Total		-200'519.92	1'475.00	-201'994.92

**Mitgliederbeiträge 2024 / Contributions dues à la RKZ 2024**

CHF

ZH	Röm.-kath. Körperschaft des Kantons Zürich	2'681'805.00
BE	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Bern	758'310.00
LU	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Luzern	1'294'049.00
UR	Röm.-kath. Landeskirche Uri	117'923.00
SZ	Römisch-Katholische Kantonalkirche Schwyz	600'385.00
OW	Verband röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Obwalden	142'532.00
NW	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Nidwalden	193'207.00
GL	Verband der röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Glarus	56'011.00
ZG	Vereinigung der Kath. Kirchgemeinden des Kantons Zug	786'903.00
FR	Corporation ecclésiastique cath. du Canton de Fribourg	726'394.00
SO	Röm.-kath. Synode des Kantons Solothurn	416'715.00
BS	Röm.-kath. Kirche des Kantons Basel-Stadt	175'147.00
BL	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Basel-Landschaft	382'047.00
SH	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Schaffhausen	86'329.00
AR	Verband röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Appenzell A.Rh.	72'815.00
AI	Katholische Kirchgemeinden Innerrhodens	55'532.00
SG	Katholischer Konfessionsteil des Kantons St. Gallen	1'284'149.00
GR	Katholische Landeskirche von Graubünden	355'289.00
AG	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Aargau	1'041'000.00
TG	Katholische Landeskirche des Kantons Thurgau	391'119.00
TI	Diocesi di Lugano	352'000.00
VD	FEDEC - Fédération eccl. catholique romaine du Canton de Vaud	754'580.00
VS	Diocèse de Sion	292'500.00
NE	Fédération catholique-romaine neuchâteloise	75'967.00
GE	Eglise catholique romaine-Genève	219'006.00
JU	Collectivité eccl. cant. cath.-romaine de la République et Canton du Jura	189'187.00

*Total I* 13'500'901.00

**Sonderfinanzierung Aufarbeitung Missbrauch / Financement spécial de l'étude sur les abus 2024**

ZH	Röm.-kath. Körperschaft des Kantons Zürich	79'457.00
BE	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Bern	22'467.00
LU	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Luzern	38'340.00
UR	Röm.-kath. Landeskirche Uri	3'494.00
SZ	Römisch-Katholische Kantonalkirche Schwyz	17'788.00
OW	Verband röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Obwalden	4'223.00
NW	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Nidwalden	5'724.00
GL	Verband der röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Glarus	1'660.00
ZG	Vereinigung der Kath. Kirchgemeinden des Kantons Zug	23'315.00
FR	Corporation ecclésiastique cath. du Canton de Fribourg	21'522.00
SO	Röm.-kath. Synode des Kantons Solothurn	12'347.00
BS	Röm.-kath. Kirche des Kantons Basel-Stadt	5'189.00
BL	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Basel-Landschaft	11'319.00
SH	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Schaffhausen	2'558.00
AR	Verband röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Appenzell A.Rh.	2'157.00
AI	Katholische Kirchgemeinden Innerrhodens	1'645.00
SG	Katholischer Konfessionsteil des Kantons St. Gallen	38'047.00
GR	Katholische Landeskirche von Graubünden	10'527.00
AG	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Aargau	30'843.00
TG	Katholische Landeskirche des Kantons Thurgau	11'588.00
TI	Diocesi di Lugano	10'791.00
VD	FEDEC - Fédération eccl. catholique romaine du Canton de Vaud	22'357.00
VS	Diocèse de Sion	21'066.00
NE	Fédération catholique-romaine neuchâteloise	2'991.00
GE	Eglise catholique romaine-Genève	12'965.00
JU	Collectivité eccl. cant. cath.-romaine de la République et Canton du Jura	5'605.00

*Total II* 419'985.00

**Total I + II Mitgliederbeiträge und Sonderfinanzierung / Contributions et financement spécial 13'920'886.00**

## Mitfinanzierung / Cofinancement

### Beiträge an Institutionen / Contributions aux institutions

(gesprochen im 2024 pro 2025)

	CHF	CHF
Schweiz. Pastoralsoz. Institut SPI/Pastoralkommission PK/Bildungsrat plusbildung. Ökum. Bildungslandschaft Schweiz (ehemals KAGEB)	556'920 40'800	
Katholische Schulen der Schweiz KSS, Luzern	45'900	
oeku Kirche und Umwelt, Bern	25'500	
Interreligiöse Arbeitsgemeinschaft IRAS/COTIS, Zürich	40'800	
Koordinationsstelle für Seelsorge im Gesundheitswesen SeeliG	130'000	
<i>Gesamtschweizerisch Fachstellen</i>		839'920.00
Cath-Info, Lausanne	1'060'800.00	
Associazione ComEc, Lugano	285'600.00	
Katholisches Medienzentrum, Zürich	1'183'200.00	
<i>Sprachregionale Medienarbeit</i>		2'529'600.00
Centre catholique romand de formations en Eglise (CCRFE), Freiburg	881'280.00	
Religionspädagogisches Institut (RPI) / Fachzentrum Katechese, Luzern	282'030.00	
Theologisch-pastorales Bildungsinstitut der deutschschweizer Bistümer + Koord. Bildungsgang kirchliche Jugendarbeit (TBI), Zürich	654'840.00	
Aus- und Weiterbildung in Seelsorge (AWS), Bern	51'000.00	
<i>Sprachregionale berufsbezogene Bildungsangebote</i>		1'869'150.00
Centre Romand de Pastorale Liturgique (CRPL)	150'000.00	
Service Multimédia des Eglises (SME), Lausanne	25'500.00	
Aumôniers et permanents romands (FRCR)	18'360.00	
Centro Liturgia Pastorale e Commissione Arte Sacra, Lugano	40'800.00	
Ufficio diocesano per l'istruzione religiosa scolastica (UIRS), Lugano	35'700.00	
Associazione Biblica della Svizzera Italiana (ABSI), Lugano	5'100.00	
Deutschschweizerisches Liturgisches Institut (LI), Freiburg	306'000.00	
Schweizerischer Katholischer Kirchenmusik Verband (SKMV)	15'300.00	
Fachbereiche der Kath. Landeskirche Graubünden	10'200.00	
Informationsstelle Kirchliche Berufe (IKB), Luzern	83'640.00	
Deutschschweiz. Ökum. Arbeitsstelle für Gefängnisseelsorge, Zürich	20'100.00	
Seelsorge.net, Zürich	71'400.00	
<i>Sprachregionale Fachstellen</i>		782'100.00
Fondation Jeunesse et Vocations (FJV), Lausanne	168'300.00	
Azione Cattolica Giovani (ACG), Lugano	10'200.00	
Commissione diocesana per la Pastorale giovanile (CDPG), Lugano	10'200.00	
Jungwacht Blauring Schweiz, Luzern	489'600.00	
Verband katholischer Pfadi (VKP), Luzern	127'500.00	
Deutschschweiz. Arbeitsgruppe f. MinistrantInnenpastoral (DAMP), Luzern	81'600.00	
Deutschschweizer Fachstelle für offene kirchliche Jugendarbeit (OKJ), Luzern	108'630.00	
<i>Sprachregionale Jugendarbeit</i>		996'030.00
Communauté Romande de l'Apostolat des Laïcs (CRAL), Fribourg	61'200.00	
Schweizerischer Katholischer Frauenbund SKF, Luzern	173'400.00	
<i>Erwachsenenverbände</i>		234'600.00
<i>Schweizer Bischofskonferenz, Migrantenpastoral, Freiburg</i>		1'530'000.00
<i>Projekt- und Nachtragskredit</i>		388'400.00
<b>Total</b>		<b>9'169'800.00</b>